

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Mai 2019	Prévisions 2020	Mai 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	16 944	43 624	14 972	34%	-11,6%
1.1- Recettes fiscales :	14 315	35 754	13 207	37%	-7,7%
<i>Impôts directs</i>	5 001	20 691	4 597	22%	-8,1%
<i>Impôts indirects</i>	9 314	15 062	8 611	57%	-7,5%
1.2- Recettes non fiscales :	2 629	7 870	1 765	22%	-32,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	333	721	210	29%	-36,9%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	386	1 350	238	18%	-38,5%
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1 368	3 377	856	25%	-37,4%
<i>Autres recettes</i>	542	2 422	461	19%	-15,0%
2- DEPENSES ORDINAIRES	8 624	30 971	8 817	28%	2,2%
2.1- Biens et services :	8 023	29 841	8 080	27%	0,7%
<i>Personnel</i>	4 636	13 634	4 877	36%	5,2%
<i>Autres biens et services</i>	3 387	16 208	3 203	20%	-5,4%
2.2-Intérêts de la dette	601	1 130	737	65%	22,6%
3- SOLDE ORDINAIRE	8 320	12 652	6 155		
4- INVESTISSEMENT²	3 283	35 695	3 146	9%	-4,2%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	3	-20	7		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	113	-2 569	527		
7- EXCEDENT GLOBAL	5 153	-25 631	3 543		
8- FINANCEMENT² :	-5 153	25 631	-3 543		
<i>Recettes d'emprunt</i>	549	68	1 173		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-742	-1 726	-954		
<i>Variation de l'excédent</i>	-4 960	27 290	-3 761		

¹ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Mai 2019	Prévisions 2020	Mai 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	14 315	35 754	13 207	37%	-7,7%
IMPÔTS DIRECTS	5 001	20 691	4 597	22%	-8,1%
<i>Taxe de services communaux³</i>	1 830	7 892	1 539	20%	-15,9%
<i>Taxe professionnelle³</i>	587	6 728	339	5%	-42,3%
<i>Taxe d'habitation³</i>	168	764	125	16%	-25,7%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	858	1 978	816	41%	-5,0%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	837	1 683	957	57%	14,2%
<i>Part des régions dans l'IR</i>	719	1 646	821	50%	14,1%
IMPÔTS INDIRECTS	9 314	15 062	8 611	57%	-7,5%
<i>Part des CT dans le produit de la TVA</i>	8 214	11 649	7 796	67%	-5,1%
<i>Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances</i>	0	496	0	0%	
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	298	869	186	21%	-37,6%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	91	223	41	18%	-55,0%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	104	433	75	17%	-27,8%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	89	154	69	45%	-22,4%
<i>Taxe de séjour</i>	103	254	86	34%	-16,9%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	135	219	133	61%	-1,4%
<i>Autres impôts indirects</i>	279	765	224	29%	-19,8%
RECETTES NON FISCALES	2 629	7 870	1 765	22%	-32,9%
<i>Domaine (recettes domaniales)</i>	333	721	210	29%	-36,9%
<i>Redevance OTDP communal</i>	386	1 350	238	18%	-38,5%
<i>Fonds de concours</i>	542	231	151	65%	-72,2%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	184	966	175	18%	-4,7%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	6	263	2	1%	-72,5%
<i>Subventions</i>	826	3 146	705	22%	-14,6%
<i>Recettes diverses</i>	352	1 192	284	24%	-19,4%
TOTAL DES RECETTES	16 944	43 624	14 972	34%	-11,6%

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 mai 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mai 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total
1- RECETTES	2 839	1 565	10 568	14 972
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	204	60	2 275	2 539
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	203	56	1 469	1 729
<i>Produits des services</i>	0	0	298	298
<i>Produits des biens</i>	0	4	508	512
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	63	0	1 941	2 003
Taxe de services communaux	63	0	1 477	1 539
Taxe professionnelle	0	0	339	339
Taxe d'habitation	0	0	125	125
1.3- Ressources transférées :	2 572	1 505	6 353	10 430
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	0	1 483	6 313	7 796
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	1 777	0	0	1 777
<i>Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance</i>	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	795	22	39	856
2- DEPENSES ORDINAIRES	754	1 044	7 019	8 817
2.1- Biens et services :	509	1 007	6 564	8 080
<i>Personnel</i>	75	849	3 953	4 877
<i>Autres biens et services</i>	434	158	2 611	3 203
2.2-Intérêts de la dette	245	37	455	737
3- SOLDE ORDINAIRE	2 085	521	3 549	6 155
4- INVESTISSEMENT	1 526	452	1 167	3 146
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	5	0	2	7
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	133	0	393	527
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	697	69	2 777	3 543
8- FINANCEMENT :	-697	-69	-2 777	-3 543
<i>Recettes d'emprunt</i>	420	542	211	1 173
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-259	-47	-648	-954
<i>Variation de l'excédent</i>	-857	-563	-2 341	-3 761

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin mai 2020 laisse apparaître une baisse des ressources de 11,6% et une hausse des dépenses ordinaires de 2,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 6,2 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 3,1 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 534 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 3,5 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 15 MMDH en diminution de 11,6% par rapport à fin mai 2019. Ceci s'explique par la baisse de 6,4% des recettes transférées, de 22,5% des recettes gérées par l'Etat et de 21,1% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales				
	2019	Prévisions	2020	Evol. %
Transférées	11 138	18 850	10 430	-6,4%
Gérées par l'Etat	2 586	15 384	2 003	-22,5%
Gérées par les collectivités	3 220	9 389	2 539	-21,1%
TOTAL	16 944	43 624	14 972	-11,6%

1.1-RECETTES FISCALES

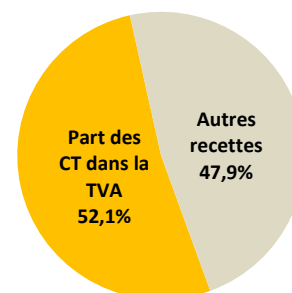
Les recettes fiscales ont atteint 13,2 MMDH, en diminution de 7,7% par rapport à leur niveau à fin mai 2019, suite à la baisse de 8,1% des impôts directs et de 7,5% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 88,2% des recettes globales des collectivités territoriales à fin mai 2020.

1.1.1- ressources transférées

S'établissant à 10,4 MMDH à fin mai 2020 contre 11,1 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en baisse de 6,4%. Ceci résulte de la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-418 MDH), des fonds de concours (-391 MDH) et des subventions (-121 MDH), conjuguée à l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+221 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 52,1% de leur part dans le produit de la TVA.

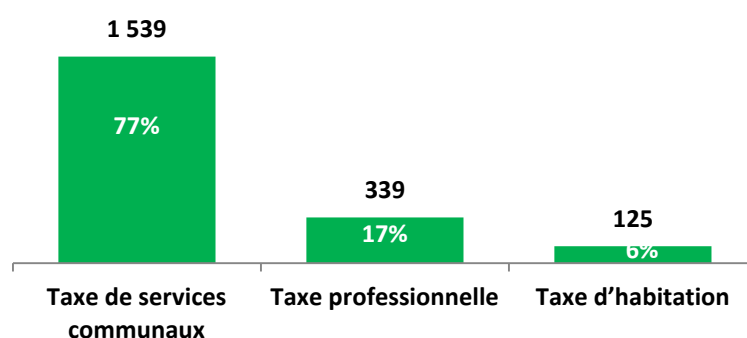
Structure des recettes des collectivités en 2020



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin mai 2020, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 2.003 MDH contre 2.586 MDH un an auparavant, soit une diminution de 22,5%, provenant de la baisse de la taxe de services communaux (-291 MDH), de la taxe professionnelle (-248 MDH) et de la taxe d'habitation (-43 MDH).

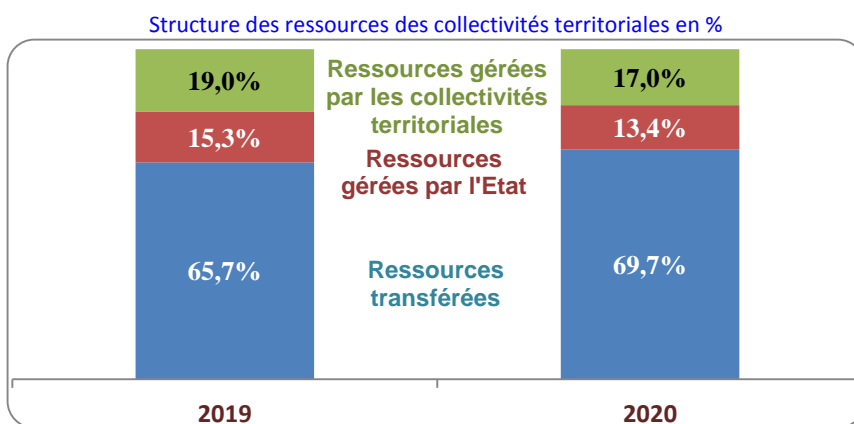
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 2.539 MDH à fin mai 2020 contre 3.220 MDH enregistré un an auparavant, en baisse de 21,1%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (816 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (238 MDH), des recettes domaniales (210 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (186 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin mai 2019 et fin mai 2020, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 1.765 MDH, en baisse de 32,9% par rapport à leur niveau à fin mai 2019, en raison principalement de la diminution de 72,2% des fonds de concours, de 38,5% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, de 36,9% des recettes domaniales et de 14,6% des subventions).

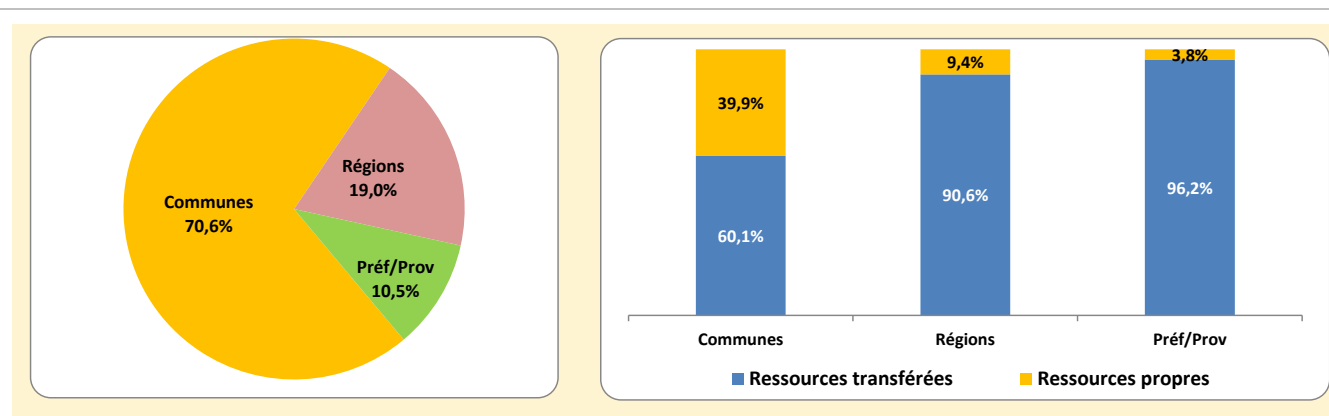
La baisse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de la diminution des subventions de l'Etat (703 MDH contre 823 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (113 MDH contre 367 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 10,6 MMDH et représentent 70,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin mai 2020.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin mai 2020, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 60,1% des recettes des communes contre 90,6% pour les régions et 96,2% pour les préfetures et provinces.



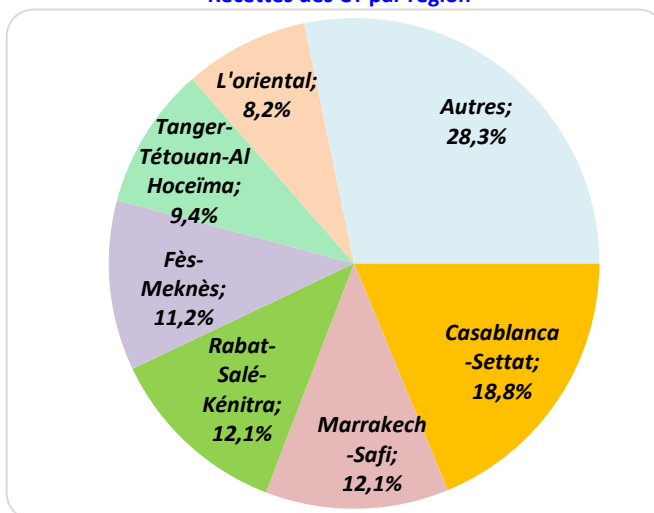
1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁴, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 71,7% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (2,8 MMDH) représentent 18,8% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Marrakech-Safi vient en second rang avec 12,1% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,6%.

Recettes des CT par région



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	725	744	1 339	2 808
Marrakech-Safi	357	208	1 246	1 811
Rabat-Salé-Kénitra	338	370	1 101	1 809
Fès-Meknès	231	138	1 309	1 678
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	261	209	936	1 407
L'oriental	145	77	1 005	1 227
Souss-Massa	190	142	743	1 076
Béni Mellal-Khénifra	153	89	801	1 042
Drâa-Tafilalet	48	19	825	892
Laâyoune-Sakia El Hamra	62	0	560	622
Guelmim-Oued Noun	26	7	331	364
Dakhla-Oued Ed Dahab	3	0	233	236
TOTAL	2 539	2 003	10 430	14 972

2- DEPENSES

A fin mai 2020, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 12,9 MMDH, en hausse de 2,1% par rapport à leur niveau à fin mai 2019. Elles se composent à hauteur de 68,3% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin mai 2020, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 8,8 MMDH, soit une augmentation de 2,2% en raison de la hausse de 5,2% des dépenses de personnel et de 22,6% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 5,4% des dépenses des autres biens et services.

	DEPENSES ORDINAIRES				
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Personnel	4 636	13 634	4 877	36%	5,2%
Autres biens et services	3 387	16 208	3 203	20%	-5,4%
Intérêts dette	601	1 130	737	65%	22,6%
TOTAL	8 624	30 971	8 817	28%	2,2%

⁴ Décret n°2.15.10 du 20 Mai 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mai 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin mai 2020 ont atteint 4.877 MDH contre 4.636 MDH à fin mai 2019, soit une hausse de 5,2%. Les salaires représentent 55,3% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 62,6% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 3.203 MDH à fin mai 2020 contre 3.387 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 54,2% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 737 MDH à fin mai 2020 contre 601 MDH un an auparavant, en hausse de 22,6%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin mai 2020 a dégagé un solde ordinaire positif de 6,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,3 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

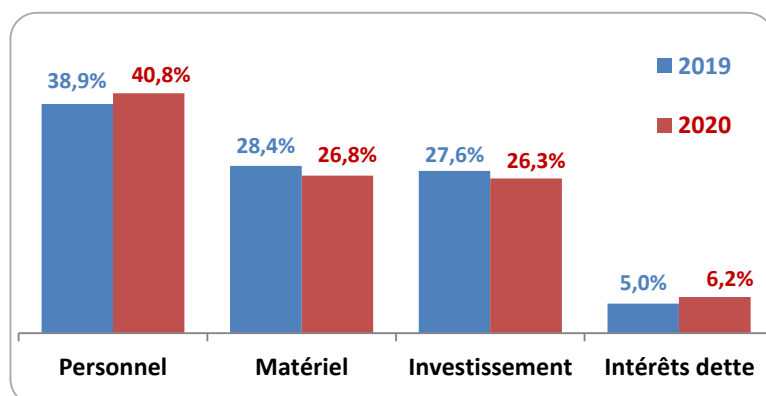
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 3,1 MMDH à fin mai 2020 contre 3,3 MMDH à fin mai 2019, soit une diminution de 4,2% (-137 MDH).

Cette baisse s'explique notamment par la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-257 MDH), des acquisitions mobilières (-89 MDH) et des acquisitions immobilières (-62 MDH), conjuguée à l'augmentation des émissions au titre des programmes Nationaux (+153 MDH) et des subventions (+88 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2019	Prévision	2020	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	722	11 262	750	7%	3,9%
Projets intégrés ⁵	976	7 650	719	9%	-26,3%
Acquisitions immobilières	266	6 024	204	3%	-23,2%
Acquisitions mobilières ⁶	219	1 552	130	8%	-40,5%
Programmes nationaux ⁷	994	6 914	1 147	17%	15,4%
Subventions	107	2 292	195	9%	82,8%
TOTAL	3 283	35 695	3 146	9%	-4,2%

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin mai 2019 et fin mai 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel.



⁵ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁶ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

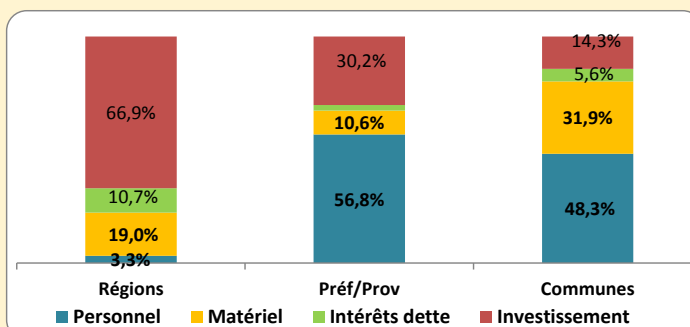
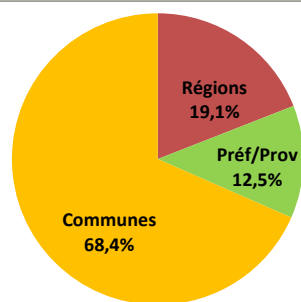
⁷ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales.

2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 8,2 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales est de 68,4% à fin mai 2020.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin mai 2020 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (48,3%) et des préfectures et provinces (56,8%) ;
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 66,9% des dépenses d'investissement, de 19% des dépenses de matériel, de 10,7% des charges en intérêts de la dette et de 3,3% des dépenses de personnel.



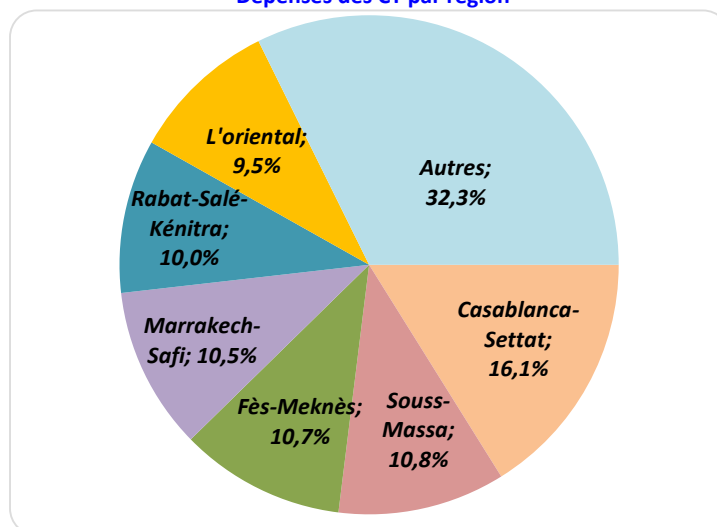
2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 67,7% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (1.9 MMDH) représentent 16,1% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,3% des dépenses globales.

Dépenses des CT par région



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	954	544	199	231	1 928
Sous-Massa	342	283	80	593	1 297
Fès-Meknès	597	402	69	212	1 281
Marrakech-Safi	519	423	35	282	1 259
Rabat-Salé-Kénitra	646	307	57	182	1 191
L'oriental	480	275	56	330	1 141
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	438	284	57	305	1 084
Béni Mellal-Khénifra	337	204	44	355	940
Laâyoune-Sakia El Hamra	203	237	59	254	753
Drâa-Tafilalet	199	116	31	128	474
Dakhla-Oued Ed Dahab	51	49	45	196	341
Guelmim-Oued Noun	111	79	7	77	273
TOTAL	4 877	3 203	737	3 146	11 962

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin mai 2020 des soldes positifs de 7 MDH et 527 MDH respectivement contre un solde positif de 3 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 113 MDH pour les comptes spéciaux à fin mai 2019.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,5 MMDH à fin mai 2020 contre un excédent global de 5,2 MMDH enregistré un an auparavant.

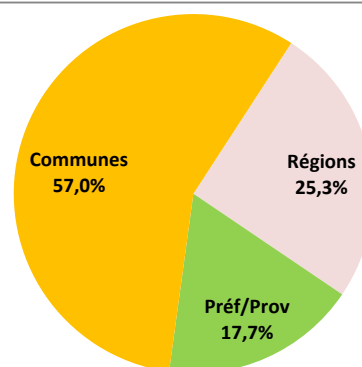
5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin mai 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.173 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 954 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 3,8 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin mai 2020 se sont élevés à 40,7 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁸. Les communes interviennent pour 57% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Répartition des fonds disponibles à fin mai 2020



⁸ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.